

Comité de bon voisinage Turcot



Rencontre n° 5

20 août 2014, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif St-Zotique

Début à 19 h 05

Membres du comité présents :

- M. Mauricio Garzon Beltran, résident
- M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M^{me} Marie-Sophie Couture, chargée de projet – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Stéphan Deschênes, directeur adjoint du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Martin Giroux, directeur-adjoint du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M^{me} Jody Negley, résidente
- M. Paul-Émile Rioux, président de l'Association des marchands du Quartier du Canal
- M. Guy Rivard, responsable construction, projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Derek Robertson, résident
- M^{me} Viviane Rochon, résidente
- M. Sébastien Trottier, animateur

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Environ 15 personnes ont assisté à la rencontre.

Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Présentation de tous les membres du comité
- Il annonce la prochaine rencontre qui se tiendra le 30 septembre prochain
- Il procède à l'adoption de l'ordre du jour

Présentation de la mise à jour des chantiers du ministère des Transports du Québec

A. Maintien des structures existantes : Bretelles G et M – Fermetures de longue durée

Présentation de M. Guy Rivard

Des travaux majeurs de maintien débutent sur deux bretelles de l'échangeur Turcot. Ces travaux entraînent la fermeture complète de la bretelle menant de l'autoroute 720 en direction ouest vers l'autoroute 15 en direction sud (bretelle M) depuis le 18 août et celle de la bretelle de l'autoroute 20 en direction est vers l'autoroute Décarie en direction nord (bretelle G) à compter du 22 août.

Deux chemins de détours seront mis en place. Pour la bretelle M, les usagers de la route seront invités à emprunter l'autoroute 20 en direction ouest jusqu'à la sortie no 67 – Rue Notre-Dame / Boul. Angrignon et à y faire demi-tour pour revenir vers l'échangeur via l'autoroute 20 en direction est. Pour la bretelle G, les usagers de la route seront invités à emprunter l'autoroute 720 en direction est jusqu'à la sortie no 3 – Montréal centre-ville / Rue Guy et à y faire demi-tour pour revenir vers l'échangeur via l'autoroute 720 en direction ouest. Des policiers seront sur place pour s'assurer du bon fonctionnement du chemin de détour à compter de vendredi matin (22 août).

Les travaux se poursuivront jusqu'en novembre et reprendront au printemps prochain pour une durée supplémentaire de 13 semaines. Les bretelles seront donc rouvertes à la circulation pour la période hivernale.

Période de discussion

Aucune intervention.

B. Maintien des structures existantes : Travaux sous l'A-720, entre les rues Saint-Rémi et De Courcelle

Présentation de M. Guy Rivard

Des travaux de réparation des âmes inférieures sont effectués depuis le 18 juillet sous l'autoroute 720. Ces travaux devraient se terminer à la fin août. Il n'y a pas d'entrave en lien avec ses travaux sur l'autoroute 720. Toutefois, la rue Saint-Jacques est partiellement fermée, entre les rues Saint-Rémi et De Courcelle, le soir et la fin de semaine. Une voie est maintenue en tout temps dans chaque direction.

Des mesures antibruit sont utilisées, comme des silencieux sur les marteaux pneumatiques, les génératrices et les compresseurs ainsi qu'une passerelle fermée entourant la zone de travail en hauteur pour réduire les niveaux sonores.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Paul-Émile Rioux) À quelle heure se terminent les	(Guy Rivard, MTQ) Les travaux de soir se

travaux faits en soirée ?	terminent à 23 h.
---------------------------	-------------------

C. Réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

Sur le chantier de réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques, les travaux d'excavation en présence d'amiante débuteront sous peu et devraient s'échelonner sur deux mois.

Tout se fera de façon sécuritaire pour les travailleurs et les citoyens. Il faut retenir que la présence d'amiante dans le sol n'est pas nocive, ce sont les fibres en suspension qui peuvent être problématiques. Pour cette raison, il y a des zones d'exclusion extérieures balisées.

Il n'y a présentement aucune entrave à la circulation pour ce chantier puisque les travaux se déroulent dans la cour Turcot.

Dans le cadre de ce même chantier, le mur expérimental a été fermé avec des panneaux de bois le 8 juillet afin de prévenir les réverbérations. Un suivi de l'efficacité est effectué par l'Équipe qualité du milieu. Une station de suivi du climat sonore est également installée dans ce secteur. Vous pouvez avoir accès aux résultats en tout temps sur le site Web de Turcot.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Jody Negley) Je ne connais pas bien la technologie des murs antibruit, mais je trouve qu'il ressemble plus à un muret de bois. Y a-t-il vraiment une fonction qui va agir sur le bruit ou est-ce plus décoratif ?	(Martin Giroux, MTQ) Les matériaux utilisés pour le mur ont des propriétés qui réduisent le bruit.
(Jody Negley) Ça ne semble pas être les mêmes matériaux que l'autre section du mur.	(Guy Rivard, MTQ) La différence entre les deux sections du mur est que l'une est temporaire et l'autre sera permanente pour cinq ans.
(Jody Negley) Si les résidents trouvent que cette section du mur n'est pas suffisante durant les travaux, allez-vous vous adapter ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui, nous nous adapterons s'il y a lieu.
(Paul-Émile Rioux) Vous parlez d'un mur antibruit expérimental. Qu'entendez-vous par expérimental ?	(Guy Rivard, MTQ) Habituellement, les murs antibruit sont fabriqués sur les chantiers avec des contreplaqués, tandis que ce mur a été conçu par des étudiants de l'Université Sherbrooke et fabriqué en usine. Le mur a été amené sur place et des fondations de béton ont été mises en place.
(Paul-Émile Rioux) Allez-vous nous tenir au courant s'il fonctionne ?	(Guy Rivard, MTQ) Pour l'instant, ce mur permet d'atteindre les niveaux sonores que nous souhaitons obtenir.

D. Reconstruction du pont Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

Des analyses et des travaux préparatoires se poursuivent dans le collecteur Saint-Pierre pour le sécuriser avant la démolition du pont. À ce moment-ci, nous n'avons pas de date précise pour la fermeture complète de la rue Saint-Jacques.

En prévision des travaux à venir dans ce secteur, des mesures d'atténuation sont mises en place :

- Ouverture de l'entrée Girouard pour l'A-15 sud (octobre 2013)
- Ajout d'une voie de virage à droite sur le chemin de la Côte-Saint-Luc (mai 2014)
- Mise en place d'une voie réservée sur la rue Sherbrooke Ouest (2 juin 2014)
- Ouverture de la sortie de Maisonneuve de l'A-15 sud (25 août 2014)
- Ouverture du demi-tour Sherbrooke (25 août 2014)
- Mise en place d'une voie réservée sur le chemin Upper-Lachine (août 2014)
- Modification à la signalisation et aux feux de circulation du secteur des travaux

À cet effet, le tournebride Sherbrooke et la sortie de Maisonneuve de l'autoroute 15 sud seront ouverts dans la nuit du 24 au 25 août prochain. Ces ouvertures pourraient toutefois être reportées advenant des conditions météorologiques défavorables.

L'ouverture du tournebride Sherbrooke, situé au-dessus de l'autoroute Décarie, permettra aux usagers empruntant la sortie de la rue Sherbrooke de l'autoroute 15 nord d'effectuer un virage en « U » vers la gauche, leur permettant ainsi d'éviter l'intersection.

De plus, les voitures roulant sur l'autoroute 15 en direction sud pourront désormais utiliser la sortie du boulevard de Maisonneuve pour se diriger vers l'ouest.

Ces deux nouvelles mesures seront interdites aux camions.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Peter McQueen) Une rumeur court à Notre-Dame-de-Grâce qui dit que le pont Saint-Jacques sera fermé en octobre et que les travaux commenceront seulement en mars.	(Stephan Deschênes, MTQ) Il serait prématuré de donner une date. Nous sommes en train de regarder l'état de la situation du collecteur. Aucune solution finale n'a encore été déterminée.
(Peter McQueen) La Ville de Montréal fait des travaux en ce moment sur la voie de service Décarie vers le sud. Ils dureront 8 à 10 semaines. Nous avons peur que l'intersection Côte-St-Luc et Décarie soit congestionnée. Des secondes devraient être ajoutées pour les gens qui font un double virage. Elle est de 30 secondes et elle devrait être augmentée à 40 secondes. Le virage à gauche pour le chemin de la Côte-St-Luc est de	(James Byrns, Ville de Montréal) Le système qui est actuellement en place avait été payé par le ministère des Transports comme une mesure de mitigation, mais il est géré par la Ville de Montréal. Il peut être changé à distance. Avec le Ministère, nous suivons la circulation et les impacts. Je vais référer votre demande et elle sera regardée à l'interne. Aussi, les travaux que nous faisons sur la voie de service vont toucher l'intersection Côte-St-Luc. Donc, nous essayons de minimiser les impacts.

<p>45 secondes. C'était une mesure qui avait été prise lorsque les deux bretelles (K et L) étaient fermées au printemps parce que c'était le détour à ce moment-là. Ce détour n'est plus en action puisque ces bretelles sont rouvertes. Pourriez-vous enlever des secondes et les donner aux résidents de Notre-Dame-de-Grâce ?</p>	
<p>(Peter McQueen) J'aimerais que vous ouvriez la bretelle d'entrée Greene de l'A-720 est où le virage à gauche n'est pas permis. Pourquoi ne l'ouvrez-vous pas aux véhicules qui arrivent de Westmount quand ils descendent Greene? Ils doivent faire un gros détour par Saint-Henri. On ne veut pas faire ce détour lorsque Saint-Jacques sera complètement fermé.</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Nous prenons en note votre demande.</p>

E. Prolongement du boulevard De La Vérendrye

Présentation de M. Guy Rivard

La durée des travaux du prolongement du boulevard De La Vérendrye est de 15 mois. Le démantèlement du bâtiment au 4000 Saint-Patrick a été complété au cours du mois de juillet.

Ce démantèlement était nécessaire pour procéder au prolongement du boulevard De La Vérendrye jusqu'à Saint-Patrick. Un minimum de 80 % des matériaux a été recyclé.

Un segment de la piste cyclable, entre les intersections du boulevard De La Vérendrye et de l'avenue de l'Église et des rues Angers et Cabot, est fermé depuis le 4 août dernier. Comme indiqué au dernier comité de bon voisinage, la fermeture est nécessaire à la réalisation de travaux d'excavation et d'égout sous l'échangeur De La Vérendrye. Le segment de la piste cyclable devrait être rouvert vers la fin du mois de septembre.

Un chemin de détour balisé est en place, en jaune sur la carte. Il est aussi possible pour les cyclistes d'utiliser le détour qui était déjà existant, en bleu sur la carte.

Période de discussion

Intervention	Réponse
<p>(Derek Robertson) Lorsque vous avez l'idée définitive, il serait bien de m'envoyer un courriel m'avertissant des chemins de détour. Lorsque je reçois des demandes des médias, je pourrais combler l'information manquante.</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Nous en prenons bonne note.</p>
<p>(Derek Robertson) Est-ce que le chemin de déviation de la piste cyclable est bien indiqué par des panneaux de signalisation ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Le chemin de détour est clair. Les panneaux ne sont pas très grands pour ne pas entraver les trottoirs, mais le chemin est bien balisé.</p>

F. Structure Angers

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de construction du pont d'étagement de la rue Angers ont entraîné la fermeture de l'intersection des rues Angers et Cabot. La fermeture a dû être prolongée jusqu'au 22 août prochain.

Une fois l'intersection rouverte, la rue Cabot sera disponible à la circulation. La rue Angers demeurera toutefois fermée entre les rues Cabot et Roberval. Cette entrave est nécessaire à la réalisation de travaux d'aqueduc.

Les travaux d'excavation en présence d'amiante ont été complétés dans la semaine du 28 juillet. Toutes les mesures appropriées ont été déployées.

La construction d'une culée du pont d'étagement est en cours et les poutres devraient être installées vers la mi-septembre.

La fin du chantier est prévue en novembre 2014.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Derek Robertson) Est-ce que la date de réouverture de l'intersection des rues Angers et Cabot sera bien le 22 août ?	(Guy Rivard, MTQ) Les équipements de pavage sont déjà sur le chantier. Si l'intersection n'est pas rouverte le 22 août, ce sera très proche de cette date.
(Paul-Émile Rioux) Qu'est-ce qui en est pour l'ouverture de la piste cyclable qui est prévue avant octobre ?	(Guy Rivard, MTQ) Elle est toujours prévue pour septembre.

G. Voie de contournement du transport collectif à Angrignon

Présentation de M. Guy Rivard

L'aménagement de la voie de contournement du transport collectif à Angrignon débutera le 2 septembre. Cette voie de contournement permettra aux autobus d'éviter l'intersection Notre-Dame et Angrignon en passant sous le boulevard Angrignon.

Les travaux dureront environ 12 semaines et n'entraîneront aucune entrave à la circulation, sauf lors des raccordements.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Résidente) Par où passeront les autobus s'ils ne vont pas sur le pont ?	(Guy Rivard, MTQ) Les autobus passeront sous le boulevard Angrignon.
(Résidente) Donc, elles retourneront dans l'autre direction ?	(Guy Rivard, MTQ) Non, elles iront en direction du centre-ville.
(Résidente) Les gens peuvent passer sous le pont	(Guy Rivard, MTQ) Ce trajet est valable seulement

en direction ouest, mais pas en direction est.	pour les autobus arrivant de l'ouest en direction est.
(Résidente) Je ne pourrai pas prendre ce chemin avec ma voiture ?	(Guy Rivard, MTQ) Cette voie sera seulement accessible aux autobus.
(Résidente) Est-ce qu'il y aura quelque chose de semblable dans l'autre direction ?	(Martin Giroux, MTQ) En fait, c'est une mesure de mitigation mise en place dans le cadre du projet Turcot. Il n'y aura pas de voie en direction ouest. Par contre, nous avons ajouté un feu de circulation à l'intersection du boulevard Angrignon et de la rue Saint-Patrick pour faciliter le trajet des autobus.
(Résidente) Les véhicules arrivant de Dorval se retrouveront quand même dans le trafic quand ils reviendront chez eux.	(Martin Giroux, MTQ) Actuellement, le Ministère fait des travaux à Dorval pour l'ajout d'une voie réservée en direction est qui mènera jusqu'à la station Lionel-Groulx de façon presque continue. Dans la direction ouest, il y a déjà une voie réservée à cet endroit. Les compagnies de transport en commun choisissent les trajets qui sont les plus efficaces pour le moment.

H. Travaux de pompage Glen/De Courcelle

Présentation de M. Guy Rivard

Nous avons présenté le 7 mai dernier le plan de réhabilitation des sols du secteur De Courcelle / Saint-Jacques. D'ici la fin du mois d'août, nous devrions débiter des travaux de pompage de la phase flottante d'hydrocarbures pétroliers présents dans le sol, sous l'autoroute 720, entre les rues Saint-Jacques et Lenoir. L'entrepreneur installe actuellement son matériel.

Ces travaux entraîneront parfois des fermetures partielles de l'intersection des rues Glen et De Courcelle afin de retirer les hydrocarbures. Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de juin 2015. Une pause est prévue durant la période hivernale. Ces travaux ne présentent aucun risque pour la population.

La présentation et le document questions-réponses du plan de réhabilitation sont disponibles sur notre site Web.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) Qu'allez-vous faire avec les hydrocarbures pompés ?	(Guy Rivard, MTQ) Excellente question. Je n'ai pas la réponse. J'imagine qu'ils sont recyclés de façon écologique. Nous allons vérifier.
(Mauricio Garzon Beltran) Les hydrocarbures seront-ils déplacés par des camions dans les rues du secteur ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui, il devrait y avoir des camions transportant des hydrocarbures.
(Mauricio Garzon Beltran) Avez-vous une idée du nombre de camions qui se promèneront dans les rues de Saint-Henri ? Savez-vous quel parcours ils emprunteront ?	(Guy Rivard, MTQ) Je n'ai pas ces réponses. Je les aurai à la prochaine rencontre. (Martin Giroux, MTQ) Le plus gros du pompage est déjà fait. La première partie du pompage n'a pas été faite par le ministère des Transports. Ce n'est pas une quantité importante d'hydrocarbures qui reste à

	enlever. C'est certain que ce sont des matières dangereuses, mais les compagnies doivent prendre des mesures qui sont réglementées.
(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce que le ministère des Transports proposera les parcours pour la circulation des camions ?	(James Byrns, Ville de Montréal) La Ville de Montréal a prévu des parcours pour les camions. Les camions doivent respecter des réglementations. Je ne sais pas s'il y a des mesures préparées spécialement pour ce cas. Nous allons vérifier.
(Résidente) J'ai assisté à la réunion où vous aviez présenté ces travaux de pompage. Vous aviez dit que du pompage serait fait près du site d'Hydro-Westmount. Est-il en cours ?	(Guy Rivard, MTQ) L'entrepreneur est en train de s'installer depuis le 5 août.
(Résidente) L'entrepreneur fera-t-il un trou pour procéder au pompage ?	(Guy Rivard, MTQ) Ce n'est pas un gros trou, c'est plusieurs petits trous de 150 mm de diamètre.
(Résidente) D'après ce que j'avais compris, il y a une grosse quantité d'hydrocarbures dans les sols.	(Guy Rivard, MTQ) Il y avait une grosse quantité d'hydrocarbures avant que les travaux de pompage commencent. Depuis une quinzaine d'années, la Société de transport de Montréal a vendu le terrain où s'est installé Home Dépôt. À ce moment-là, ils ont constaté le problème. Depuis, du pompage est fait par des stations de pompage permanentes. C'est environ 200 000 litres qui ont été pompés.
(Résidente) J'avais compris qu'il est très complexe de retirer les hydrocarbures du sol parce qu'ils sont sous la nappe d'eau et qu'il faut la préserver.	(Guy Rivard, MTQ) En fait, les hydrocarbures flottent sur l'eau, ils ne se mélangent pas.
(Résidente) Lorsque vous allez retirer ces hydrocarbures, allez-vous informer la Ville de Westmount si vous comptez utiliser les voies de circulation pour les déplacer ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui, nous aurons les trajets à la prochaine rencontre. (Martin Giroux, MTQ) Les camions doivent suivre les réglementations en place.
(Résidente) Les travaux de pompage commenceront-ils le 1 ^{er} septembre ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui, ça devrait.
(Jody Negley) Lorsque le Home Dépôt était en construction, des plaintes de la part des résidents avoisinant avaient été faites à l'égard de l'impact des matières sur leur santé. Avez-vous un suivi ou une étude sur la véracité d'un lien entre ces matières et les problèmes de santé que témoignaient les voisins ?	(Martin Giroux, MTQ) En fait, le ministère des Transports a récupéré le dossier parce qu'il doit faire des travaux sur ce site. L'échéancier de décontamination de Westmount ne nous convenait pas parce que nous devons faire ces travaux dans un délai précis. Nous avons pris le relais pour la réhabilitation des sols pour pouvoir faire nos travaux en temps. Nous n'avons pas participé à la première phase du pompage.
(Jody Negley) À quel point êtes-vous confiant de pouvoir retirer tous les hydrocarbures ?	(Martin Giroux, MTQ) Nous sommes actuellement en discussion avec le ministère de l'Environnement. Nous sommes dans la phase libre qui consiste à retirer les hydrocarbures flottant sur l'eau. La phase suivante sera d'enlever les hydrocarbures contenus dans les sols.

<p>(Derek Robertson) C'est la première fois que vous discutez du pompage de ces hydrocarbures dans une rencontre du comité de bon voisinage alors que les travaux sont presque terminés. Il serait bien d'informer la population à l'avance pour les travaux à venir. Nous avons plusieurs questions et vous ne pouvez même pas y répondre avant que tous ces travaux soient terminés. Ça aurait enlevé beaucoup d'inquiétude aux résidents d'être informés en avance.</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Dans ce cas-ci, les travaux ne sont pas terminés. Ils se termineront en juillet 2015 avec une pause en hiver. L'annonce de ces travaux a été faite le 7 mai 2014 lors d'une rencontre publique et les citoyens ont été invités dans les journaux à y participer.</p> <p>À la prochaine rencontre, nous pourrions inviter un intervenant de notre équipe environnementale pour répondre à vos questions.</p> <p>Nous sommes conscients des problématiques reliées à ces hydrocarbures. Les travailleurs y sont sensibles et le ministère de l'Environnement est très strict avec l'obligation du respect de plusieurs mesures.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) La présentation du 7 mai et les questions/réponses du plan de réhabilitation sont disponibles sur le site Web de Turcot.</p>
--	--

I. Démantèlement du bâtiment situé au 4103, rue De Richelieu

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de démolition au 4103, rue De Richelieu sont presque terminés et devraient être complétés au début du mois de septembre. Ce chantier a été arrêté pour les deux semaines de la construction.

Nous avons eu des plaintes concernant des travaux non autorisés durant la fin de semaine du 12 juillet 2014. L'entrepreneur a été rencontré et a été mis à l'amende pour cette infraction. Un suivi serré est réalisé par les membres de l'équipe qualité du milieu sur le terrain. De plus, un représentant du Ministère est maintenant présent sur le chantier de façon quotidienne afin de s'assurer du bon déroulement.

Période de discussion

Aucune intervention.

J. Démantèlement des bâtiments situés au 1525, 1545, 1565, rue Cabot et 1546, rue Gladstone

Présentation de M. Guy Rivard

Les bâtiments situés au 1525, 1545, 1565, rue Cabot ont été complètement démantelés. Celui situé au 1546, rue Gladstone l'est partiellement. Des travaux de transformation de ce bâtiment auront lieu au cours des prochaines semaines.

Dans le cadre de Turcot, le Ministère procède au démantèlement des bâtiments plutôt qu'à leur démolition. De cette façon une grande partie des matériaux peut être récupérée sur les chantiers, principalement pour la construction des remblais.

Période de discussion

Aucune intervention.

K. Démantèlement du bâtiment situé au 1665, rue De Roberval

Présentation de M. Guy Rivard

Des travaux de démantèlement et de recyclage du 1665, rue de Roberval devraient débuter au début du mois de septembre, pour une durée d'environ six semaines. Il s'agit de l'ancien centre d'opérations Turcot.

Toutes les mesures nécessaires seront mises en place afin de limiter les impacts sur les riverains. Un suivi du bruit et de la poussière sera fait sur le chantier et une attention particulière sera apportée au passage des travaux.

Une station de suivi du climat sonore sera mise en place à proximité de l'école Marie-de-l'Incarnation avant le début des travaux.

Les travaux devraient débuter en septembre pour une durée de six semaines. La date exacte sera indiquée sur notre site Web lorsque disponible et diffusée par avis public dans les journaux locaux.

Période de discussion

Intervention.	Réponse
(Résidente) Où seront installés les bureaux du gouvernement si vous les démolissez ?	(Guy Rivard, MTQ) Le gouvernement est déménagé depuis septembre 2013. Le nouveau centre d'opérations se situe au milieu de la cour Turcot.
(Résidente) Je me suis fait dire que vous alliez déménager sur la rue Saint-Patrick.	(James Byrns, Ville de Montréal) C'est le service de l'arrondissement qui déménage au 4000, rue Saint-Patrick. Le Ministère et l'arrondissement avaient des locaux sous l'autoroute.
(Résidente) Ce déménagement est-il seulement pour la durée des travaux ?	(James Byrns, Ville de Montréal) Non, ce lieu sera permanent.
	(Guy Rivard, MTQ) Il serait intéressant lors d'une prochaine rencontre de présenter le bâtiment où nous sommes déménagés.

Présentation des mesures du plan d'interventions de la Ville de Montréal

Le plan d'interventions a été réalisé par la Ville de Montréal en collaboration avec les arrondissements. Le plan d'interventions présenté ce soir est celui de l'arrondissement du Sud-Ouest. La présentation du plan d'interventions de l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce aura lieu en septembre.

A. Raisons de la mise en place du plan d'intervention 2014

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

Plusieurs chantiers en cours causent des entraves sur le réseau municipal. Il est difficile de savoir qui est le responsable des travaux lorsque nous nous promenons sur les rues dans le Sud-Ouest. Nous avons regroupé des experts pour se pencher sur cette problématique.

Le but de cette démarche est de minimiser les impacts sur la circulation locale dans les arrondissements, de se doter d'un plan d'interventions pour le réseau municipal qui soit à l'écoute des préoccupations exprimées, qui permet d'intervenir rapidement et qu'il soit flexible face aux changements occasionnés par les divers chantiers.

Nous l'avons commencé en juin et nous avons décidé avec les arrondissements de nous doter d'un mécanisme de travail pour que nous soyons dotés d'un plan d'interventions compte tenu des différents grands chantiers qui existent sur le territoire.

Période de discussion

Aucune intervention.

B. Démarche de la mise en place du plan d'intervention 2014

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

La démarche que nous avons entreprise fut d'abord de ressortir vos préoccupations exprimées au comité de bon voisinage depuis le mois de mars.

En juin dernier, nous avons procédé à des rencontres de travail avec les spécialistes en circulation et en gestion des impacts de la Direction des transports et de la division de la circulation en arrondissement pour identifier les problématiques et les zones qui sont plus sensibles. Nous voulions trouver des interventions avant la rentrée scolaire.

En collaboration avec la Direction des transports et des arrondissements, nous avons monté une cellule de suivi. Ensuite, nous avons procédé à des études techniques comme des sondages et l'analyse des données récoltées pour voir ce qu'il était possible de faire.

Étant donné que la rentrée scolaire s'en vient, nous présentons ce soir au comité de bon voisinage les solutions aux différentes problématiques que vous nous aviez énoncées. À chaque rencontre du comité, notre rôle est de retourner au plan et de regarder ce qui peut être fait au cours des prochains mois pour pouvoir mettre en place les interventions.

Les interventions ont déjà débuté. Toutes les six semaines, nous présenterons ce qui sera fait pour la période à venir.

Période de discussion

Aucune intervention.

C. Clientèles touchées par les chantiers et les voies de contournement

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

Nous avons repéré la clientèle que nous devons protéger avec notre plan d'intervention. Quatre écoles primaires ont été identifiées qui sont directement affectées par le chantier Turcot ; Marie-de-l'Incarnation, l'école Saint-Zotique, les écoles Ludger-Duvemay et Charlevoix et l'école Victor-Rousselot.

Les écoles secondaires sont la polyvalente Saint-Henri et l'école James Lyng.

Il y a aussi des clientèles qui ont des besoins particuliers comme l'institution de non-voyants située sur la rue Delisle.

Des façons de sécuriser la circulation de ces clientèles ont été cherchées étant donné qu'il y a une augmentation de la circulation.

Il faut aussi sécuriser les parcours aux abords de métro afin de favoriser les déplacements en transport en commun.

Il y a aussi les résidents dont les rues sont utilisées comme voie de contournement. Même si des parcours de chemins de détour sont indiqués, ils ne sont pas toujours utilisés par les usagers de la route. Il devient pertinent de prendre des mesures pour s'assurer d'un certain contrôle de ces zones.

Nous avons identifié quatre zones prioritaires d'interventions avec l'arrondissement ; Lionel-Groulx, Place St-Henri, James Lyng et Marie-de-l'Incarnation.

Période de discussion

Aucune intervention.

D. Zone 1 : Lionel-Groulx

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

Pour la zone Lionel-Groulx, plusieurs mesures ont été réalisées :

- sept interventions de marquage des passages piétons aux intersections et de la mise aux normes des feux.
- Installation des feux sonores pour les non-voyants à la sortie de la station de métro Lionel-Groulx.
- Ajout de six balises sur la rue Greene, entre Saint-Jacques et Saint-Antoine, pour rétrécir la voie et diminuer la vitesse.

Une mesure est présentement à l'étude pour être réalisée en 2014 :

- Virage à droite vers le sud à l'intersection des rues Saint-Jacques et Atwater
- Virage à gauche vers le sud à l'intersection des rues Notre-Dame et Atwater
- Accès au marché à l'intersection des rues Atwater et Notre-Dame
- Ajout d'un corridor scolaire près de l'école Victor-Rousselot

Période de discussion

Intervention.	Réponse
(Résidente) Ma fille va à l'école Victor-Rousselot à pied ou à bicyclette. Le corridor scolaire sur Ste-Émilie est une bonne mesure, mais ce n'est pas là que sont la majorité des jeunes. C'est sur Notre-Dame que les jeunes traversent.	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Je reviendrai sur les différents ajouts de corridors scolaires.
(Résidente) Plusieurs pistes cyclables sont très dangereuses. Il y a une piste qui s'arrête au chemin de fer près du métro Lionel-Groulx et plusieurs cyclistes essaient de rejoindre celle du canal de Lachine.	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Nous le prenons en note et nous l'ajouterons à la liste des préoccupations.

E. Zone 2 : Place Saint-Henri

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

Pour la zone 2 Place Saint-Henri, plusieurs mesures sont en cours de réalisation :

- Ajout de corridors scolaires près des écoles Ludger-Duvernay et Charlevoix
- Signalisation d'acheminement pour le tunnel du métro Saint-Henri
- Avis et campagne de sensibilisation pour les centres de la petite enfance (CPE)

Une mesure est présentement à l'étude pour être réalisée en 2014 :

- Sécuriser les abords de la polyvalente Saint-Henri sur Saint-Jacques et Saint-Antoine

Période de discussion

Intervention.	Réponse
(Résident) Allez-vous présenter de telles mesures pour Notre-Dame-de-Grâce dans un mois ?	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Oui, des mesures sont prévues pour cet arrondissement.
(Résident) La piste cyclable dans le village des tanneries qui se rend à la rue Sainte-Marguerite ne la traverse pas. Ça enlèverait plusieurs cyclistes de la rue Saint-Jacques et ils pourraient se rendre directement derrière la station de métro Saint-Henri.	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Nous prenons cette demande en note.
(Derek Robertson) Ce sont des problématiques que nous soulevons depuis des années. Pourquoi les présenter vous maintenant ?	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Parce que nous avons les moyens financiers pour s'en occuper. Je suis consciente que plusieurs demandes ont été faites depuis plusieurs années, mais ce plan d'intervention est réalisé dans le cadre des mesures de mitigation du projet Turcot pour sécuriser l'augmentation de la circulation. Le but du plan d'intervention n'est pas de revitaliser le quartier. Au lieu de trouver un entrepreneur, nous le faisons.

(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce qu'il y a du nouveau concernant la demande du feu de circulation à l'intersection des rues Laporte et Saint-Antoine ?	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Cette demande est toujours en analyse.
--	--

F. Zone 3 : James Lyng

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

Pour la zone James Lyng, plusieurs mesures sont en cours de réalisation :

- Ajout de corridors scolaire près de l'école Saint-Zotique
- Modification des feux de circulation et ajout d'un arrêt obligatoire sur la rue Pullman

Une mesure est présentement à l'étude pour être réalisée en 2014 :

- Sécuriser les abords de l'école James Lyng

Période de discussion

Aucune intervention.

G. Zone 4 : Marie-de-l'incarnation

Présentation de Mme Marie-Sophie Couture

Pour la zone Marie-de-l'incarnation, une mesure est en cours de réalisation :

- Ajout de corridors scolaires près de l'école Marie-de-l'incarnation

Plusieurs mesures sont présentement à l'étude pour être réalisées en 2014 :

- Rehaussement de l'affichage de zone scolaire sur l'avenue de l'Église
- Refuge pour virage à gauche sur la rue Saint-Patrick

Période de discussion

Intervention.	Réponse
(Résident) Est-ce que la présentation de la Ville de Montréal sera disponible sur le site Web de Turcot ?	(Marie-Sophie Couture, Ville de Montréal) Oui, la présentation sera disponible sur la page du comité bon voisinage du site Web Turcot.

Période de questions générales

Intervention	Réponse
(Résidente) En début de présentation, le Ministère a parlé de la découverte d'amiante dans le sol et il a précisé que le problème est dans la volatilité de	(Guy Rivard, MTQ) Plusieurs mesures sont prises. Les travaux ont débuté au mois de décembre de l'an dernier. Nous avons pris connaissance de la

<p>particules d’amiante dans l’air. Comment vous y prenez-vous pour que ce ne soit pas nuisible ?</p>	<p>présence d’amiante au mois d’octobre 2013, alors nous avons arrêté nos travaux. Ils ont repris au début de décembre 2013 après avoir eu beaucoup de consultations avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Les travailleurs les plus à risque doivent porter un survêtement jetable et un masque avec ventilation assistée. Les ouvriers doivent passer à la douche avant la pause du matin, du midi, de l’après-midi et avant de quitter le chantier en fin de journée.</p>
<p>(Résidente) J’imagine que les risques sont grands s’ils prennent autant de mesures ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) La réglementation de la CSST dit que l’employeur doit minimiser l’exposition des employés. C’est la façon de faire de la CSST. En plus, pour s’assurer qu’il n’y ait pas d’amiante en suspension dans l’air, nous nous assurons que les sols soient humides lors des travaux. Il y a un périmètre de sécurité autour de la zone de travail. Les sols que nous ne pouvons pas utiliser sont ensachés à l’intérieur des camions, envoyés dans des sites de dispositions. Les employés qui les reçoivent portent des habits jetables et des masques. Pour le moment, aucune amiante n’a été constatée dans l’air. Bien que toutes ces mesures doivent être prises, il n’y en a pas dans l’air.</p>
<p>(Résidente) Où se trouve la zone contaminée ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Nous n’avons pas d’image de ça, je pourrai identifier la zone après sur la carte à l’arrière. Dans la cour Turcot, il y a eu beaucoup de remblayage, donc quand nous nous retrouvons à des endroits où le remblayage s’est fait avec du matériel de démolition, il peut y avoir des débris d’amiante. De façon générale, nous n’en avons pas.</p> <p>(James Byrns, Ville de Montréal) C’est au nord-ouest de l’échangeur Turcot.</p>
<p>(Jody Negley) Je suis un peu étonnée parce que la dernière fois que vous nous aviez parlé de l’amiante, vous aviez dit que la précaution que vous preniez était que les travailleurs allaient porter un masque. Vous décrivez ce soir tout un autre niveau de mesures que vous prenez. Si la résidente n’avait pas posé cette question, je me demande si cette information aurait été transmise.</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Pour la CSST, il n’y a pas de demi-mesure. Nous prenons les mêmes mesures que les ouvriers qui travaillent dans un immeuble avec un plafond plein d’amiante à démolir.</p> <p>(James Byrns, Ville de Montréal) Les mesures nommées étaient le port des masques, mais il y avait aussi les autres mesures.</p>
<p>(Jody Negley) La prise de douche était-elle obligatoire à ce moment?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Oui, c’est comme ça depuis décembre dernier.</p>
<p>(Jody Negley) Je pense que vous aviez minimisé les risques la première fois que vous en aviez parlé. Vous disiez qu’il n’y avait pas de danger pour les résidents et qu’ils n’avaient pas besoin de porter</p>	<p>(Derek Robertson) J’ai des années d’expérience sur les chantiers. Ce sont des normes nationales. Comme constructeur, je n’ai jamais eu peur.</p>

de masque.	
(Jody Negley) Le Département de santé publique est-il impliqué ? Ce serait intéressant pour eux d'être mis à jour.	(Guy Rivard, MTQ) À l'origine, quand nous avons pris connaissance de la présence d'amiante, la CSST, le département de santé publique et l'Institut de recherche en santé et sécurité au travail (IRSST) ont été impliqués. Nous faisons ça de concert avec eux.
(Jody Negley) Dans le passé, vous avez dit que certains tests prennent plusieurs semaines sinon des mois avant de recevoir les résultats des échantillons. Est-ce que c'est la même chose pour l'amiante ?	(Guy Rivard, MTQ) Présentement, nous échantillons les chantiers où nous avons déjà détecté la présence d'amiante dans les sols de façon continue. Tous les jours, nous prenons des échantillons d'air, qui sont analysés. Nous avons les résultats en moins de 24 heures. Au quotidien, les travailleurs ont la confirmation que la journée d'avant, il n'y en avait pas. L'échantillonnage a commencé en février et nous n'avons jamais détecté d'amiante dans l'air.
(Résidente) À ma connaissance du dossier, j'avais cru que le bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi devait être démolit à la fin de l'été ? Vous n'en parlez pas ce soir, est-ce que cette démolition a toujours lieu ?	(Martin Giroux, MTQ) Le 780, rue Saint-Rémi sera démolit dans le cadre du contrat de conception/construction. Je ne peux donc pas vous dire quand il sera démolit.
(Résidente) Concernant les mesures dans le cas des démolitions, vous avez déjà passé à l'action sur plusieurs bâtiments. J'ai vu le chantier de démolition du bâtiment sur la rue De Richelieu et le mur antibruit est de deux mètres de haut. Je me demande en quoi il protège les gens qui habitent sur cette rue ? Le bâtiment du 780, rue Saint-Rémi est un bâtiment qui a été construit solidement et qui entraînera des contraintes de démolition.	(Martin Giroux, MTQ) L'entrepreneur qui sera choisi devra respecter les règles en termes de poussières et de bruits. Il devra mettre en place un mur efficace pour ne pas dépasser les seuils. Pour diminuer l'émission de poussières, il y aura de l'arrosage. C'est un très gros bâtiment, donc effectivement il y aura des mesures particulières à prendre.
(Résidente) Êtes-vous en retard dans les travaux ?	(Martin Giroux, MTQ) Non, c'est un processus qui est en cours depuis deux ans et qui devrait se faire à l'automne s'il n'y a pas de problème.
(Résident) Il devait y avoir des mesures temporaires sur la piste cyclable à l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Vendôme au printemps. Nous sommes déjà en août, est-ce que ça sera fait prochainement ?	(James Byrns, Ville de Montréal) Il y a des études en cours présentement pour faire un aménagement temporaire. Je n'ai pas les dates. Ça relève de Transports actifs à la Ville de Montréal.
(Résident) Le boulevard Décarie sous le chemin de fer ouvrira-t-il bientôt ?	(James Byrns, Ville de Montréal) Nous travaillons avec l'arrondissement pour refaire les feux de circulation. Il faut faire une installation de feux temporaires et s'assurer que tous les mouvements de virages à gauche se font. Le mandat a été donné, je reviendrai pour la date exacte.

<p>(Jody Negley) Qu'arrive-t-il avec la recherche d'un nouveau terrain pour le compostage ?</p>	<p>(James Byrns, Ville de Montréal) Nous n'avons pas encore de solution pour le compostage, mais il y a deux avenues sur lesquelles nous travaillons. Il y a eu des rencontres avec l'arrondissement et l'Université de Concordia pour voir comment il serait possible d'accélérer le compostage. La Ville pourrait prendre moins d'espace et permettre de ne pas le déplacer. Nous regardons aussi avec le ministère des Transports si nous pourrions trouver un terrain où la Ville pourrait entreposer et permettre au compostage de rester plus longtemps sur le site du 6000.</p>
<p>(Jody Negley) Est-ce qu'il y a un terrain en particulier sur lequel vous faites une étude ?</p>	<p>(James Byrns, Ville de Montréal) Effectivement, il y a un terrain que nous étudions présentement pour utilisation temporaire.</p>
<p>(Résidente) Vous travaillez en collaboration avec les travaux publics de l'arrondissement du Sud-Ouest ?</p>	<p>(James Byrns, Ville de Montréal) Tout à fait.</p>

La rencontre se termine à 20 h 50

Prochaine rencontre du comité : le 30 septembre 2014